

Rapport de suivi de consultation

Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels
(PAFIO - V9) des unités d'aménagement 112-62 et 112-63
Projet de restauration de l'habitat du caribou par la
fermeture de certains chemins de l'unité d'aménagement
112-63

Territoire de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
Septembre 2021

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

195, boulevard Perron Est

Caplan (Québec) G0C 1H0

Téléphone : 418 388-2125

Télécopieur : 418 388-2444

Courriel : Gaspesie-iles-de-la-madeleine@mffp.gouv.qc.ca

Septembre 2021

© Gouvernement du Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN : 978-2-550-90210-2

Remerciements

Nous remercions la Municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure ainsi que les membres des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

Table des matières

Remerciements	III
1. Contexte	6
2. Objectifs de la consultation publique.....	7
3. Déroulement de la consultation publique	7
4. Unités d'aménagement visées par la consultation publique	8
5. Principaux commentaires reçus	9
6. Conclusion.....	13
7. Références	14

Liste des tableaux

Tableau 1 - Commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique du PAFIO-V9	9
--	---

1. Contexte

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., c. A-18.1), adoptée en mars 2010, confie au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) et des plans d'aménagement spéciaux. Elle exige également que ces plans, dont l'élaboration s'appuie sur le principe d'aménagement écosystémique, soient soumis à une consultation publique.

À cet effet, le MFFP a organisé une consultation publique sur les modifications apportées aux plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) des unités d'aménagement 112-62 et 112-63.

Par ailleurs, dans le contexte du projet de restauration de l'habitat du caribou, le MFFP a aussi organisé une consultation publique sur la fermeture de chemins dans l'unité d'aménagement 112-63. Il faut noter que le territoire de cette unité d'aménagement s'étend au-delà de la région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, touchant aussi la région administrative du Bas-Saint-Laurent.

Les plans faisant l'objet de la consultation comportent la localisation des secteurs d'intervention potentiels pour les activités de récolte et les travaux d'aménagement sylvicole ainsi que la localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire, à améliorer ou à fermer.

Pour en savoir plus sur la planification forestière, consultez le site Internet du MFFP :
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-planification.jsp>

2. Objectifs de la consultation publique

La consultation publique s'est tenue du 19 mai au 12 juin 2021. Durant cette période, la population a été invitée à émettre ses commentaires sur les PAFIO des unités d'aménagement 112-62 et 112-63 et sur le projet de restauration de l'habitat du caribou par la fermeture de certains chemins dans l'unité d'aménagement 112-63. Plus particulièrement, les points suivants ont été visés par la consultation :

1. La localisation potentielle des chemins et les autres infrastructures à construire, à améliorer ou à fermer.
2. Les secteurs d'intervention potentiels à modifier ou à ajouter (travaux commerciaux et non commerciaux).

Note : Par « travaux commerciaux », on entend tous travaux impliquant de la récolte de bois.

Par « travaux non commerciaux », on entend des travaux qui font suite à la coupe et qui ont pour but de remettre en production des territoires forestiers. Cela peut comprendre la préparation de terrain, le reboisement, le dégagement de la régénération et à l'éclaircie précommerciale.

Les PAFIO étaient accessibles pour consultation sur le site Internet du MFFP (<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/pafi/gaspesie-iles-de-la-madeleine.jsp>), en prenant un rendez-vous virtuel ou en communiquant par téléphone.

La consultation publique visait à :

- Favoriser une meilleure compréhension, de la part de la population, de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier;
- Permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et à intégrer, lorsque c'est possible, les intérêts, les valeurs et les besoins exprimés;
- Concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources forestières et du territoire forestier;
- Harmoniser l'aménagement forestier aux valeurs et aux besoins de la population;
- Permettre au MFFP de prendre des décisions éclairées en matière d'aménagement durable des forêts.

3. Déroulement de la consultation publique

La consultation s'est déroulée conformément aux activités inscrites dans le [Manuel de consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux](#). Des preuves relatives au respect du manuel sont disponibles.

- Le nombre de consultations prévues est intégré dans la planification annuelle du Programme d'aménagement durable des forêts.
- L'organisme responsable de la consultation publique a été informé de la tenue de la consultation par courriel le 6 avril 2021.

- Un avis public indiquant la période couverte par la consultation ainsi que les lieux où les plans étaient disponibles est paru dans les éditions du 19 mai 2021 des journaux *l'Avantage Gaspésien*, *Gaspésie Nouvelles* et *Chaleurs Nouvelles*.
- Un courriel a été envoyé directement aux personnes susceptibles d'être intéressées par la consultation publique les 11 et 12 mai 2021.
- Le projet de PAFIO a été rendu public sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/consultation-publicipartenaires/consultation-plans-damenagement-forestier-integre/>
- Un registre des personnes ayant consulté les plans est disponible, le cas échéant.
- Un retour à la TGIRT a été effectué lors des rencontres :
 - La TGIRT de l'UA 112-63 a été informée de la suite donnée aux commentaires du public le 29 juin 2021;
 - Aucun commentaire du public et des TGIRT n'ayant été émis pour l'UA 112-62 donc, aucune rencontre n'a été tenue.

4. Unités d'aménagement visées par la consultation publique

La Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est responsable de la planification forestière des UA 111-61, 112-62 et 112-63 (Figure 1). Ce rapport fait état du suivi de la consultation publique réalisée pour les UA 112-62 et 112-63.



Figure 1 : Unités d'aménagement de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

5. Principaux commentaires reçus

Dix commentaires émanant du public ont été formulés dans le cadre de la consultation publique des PAFIO. Les membres des TGIRT n'ont émis aucun commentaire en lien avec cette consultation.

Le tableau suivant résume les commentaires reçus et précise les suites qui ont été données afin que ceux-ci soient pris en compte. Seuls les commentaires liés à la planification forestière sont présentés dans ce tableau.

Tableau 1 - Commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique du PAFIO-V9

Organisation	Unité d'aménagement visée	Résumé du commentaire	Suivi
Personnel	112-63	Préoccupation des effets nuisibles du transport forestier sur les cultures et les animaux de la Coop RAC située en bordure du chemin Castonguay. Inquiétude des impacts de la coupe sur la faune et les forêts.	Le demandeur a été informé que l'industrie forestière a pris connaissance de ses préoccupations au niveau du transport. Des modalités pourront être convenues entre les parties et le MFFP s'assura du suivi. Les coupes forestières sont effectuées dans un cadre d'aménagement écosystémique. Courriel envoyé le 27 juillet 2021.
Personnel	112-63	Impacts de l'aménagement sur différents aspects environnementaux et sociaux. « Coût environnemental, protection du caribou, impacts sur la vie des citoyens, etc. »	Le MFFP ne planifie aucune récolte dans la zone d'habitat essentiel du caribou. Les coupes forestières sont effectuées dans un cadre d'aménagement écosystémique. L'industrie forestière a été informée des préoccupations sociales des travaux et des modalités qui pourront être convenues. Courriel envoyé le 27 juillet 2021.
Personnel	112-63	Appuie les efforts de fermeture de chemins forestiers et encourage la mise en place d'une politique pour étendre cette pratique à l'extérieur du cadre d'espèces menacées.	Le demandeur a été informé de l'élaboration d'un plan de gestion de la voirie dans l'habitat du caribou. De plus, le règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) rend la fermeture de chemin non exclusive aux espèces menacées. Courriel envoyé le 27 juillet 2021.

Organisation	Unité d'aménagement visée	Résumé du commentaire	Suivi
Personnel	112-63	Préoccupation relative à l'omission du secteur des Vallières à la présente consultation.	Le secteur n'apparaît effectivement pas dans la consultation puisque les projets dans le secteur ont été présentés lors d'une consultation publique en 2020. Courriel envoyé le 27 juillet 2021.
Personnel	112-63	Préoccupation de l'accès à l'information pour la population en rapport avec les consultations publiques et la navigation Internet. Questionnement sur les objectifs des travaux dans l'habitat du caribou de la Gaspésie sur le plan de la protection et des retombés économiques pour l'industrie forestière.	Dans le contexte sanitaire, le format papier n'est pas disponible et seule la plateforme électronique est utilisée. Le MFFP s'assure de joindre plusieurs acteurs sur le territoire pour atteindre le plus de gens possible. Le demandeur a été informé que le MFFP ne planifie aucune récolte dans la zone d'habitat essentiel du caribou et que les travaux de fermeture de chemins sont réalisés pour restaurer l'habitat du caribou et enfreindre les déplacements de prédateur sur le territoire. Courriel envoyé le 27 juillet 2021.
Uni-Vert	112-63	S'oppose à toutes les coupes forestières et aux chemins forestiers reliés se situant dans le cœur de l'aire de répartition du caribou. Encourage la fermeture définitive de tous les chemins forestiers identifiés.	Le MFFP ne planifie aucune récolte dans le cœur de l'aire de répartition du caribou de la Gaspésie. Les récoltes de bois de chauffage ont été retirées de la planification, en plus de retirer la construction de nouveaux chemins sur ce territoire. Seulement des travaux de réfection ou d'entretien sur les chemins existants sont planifiés sur ce territoire. La fermeture de plusieurs de chemins forestiers sera considérée à la suite du projet pilote et d'une évaluation de la

Organisation	Unité d'aménagement visée	Résumé du commentaire	Suivi
			faisabilité environnementale et sociale. Courriel envoyé le 27 juillet 2021.
Nature-Québec	112-63	Préoccupation au sujet des interventions forestières nuisibles au cœur de l'aire de répartition du caribou de la Gaspésie et au sein de leur aire de répartition. Appuie les efforts de fermeture de chemins forestiers et demande de s'assurer d'inclure tous les acteurs pouvant être affectés.	Le MFFP ne planifie aucune récolte dans le cœur de l'aire de répartition du caribou de la Gaspésie. Les récoltes de bois de chauffage ont été retirées de la planification, en plus de retirer la construction de nouveaux chemins sur ce territoire. Les travaux prévus dans l'aire de répartition du caribou sont assujettis à des mesures de protection intérimaires en attendant la mise en place d'une stratégie provinciale. Le MFFP s'assure de rejoindre plusieurs acteurs sur le territoire pour atteindre le plus de gens possible. Courriel envoyé le 27 juillet 2021.
Ski Chic-Chocs	112-63	Préoccupation au sujet de l'harmonisation entre les travaux de récolte proposés et l'utilisation du secteur pour le ski hors-piste.	Selon les préoccupations mentionnées lors d'un échange téléphonique, le MFFP a modifié le PAFIO pour mieux délimiter les zones de ski hors-piste, en plus de retirer des secteurs de récolte de bois de chauffage de la planification. Courriel envoyé le 20 juillet 2021.
Club de Quad	112-63	Préoccupation touchant l'harmonisation entre les travaux forestiers et un sentier de quad présent dans le secteur de récolte. Il souhaite profiter de la réfection de chemins forestiers pour réduire leur coût d'entretien.	Une responsable a été jointe par téléphone au numéro fourni et a été informée de la construction d'un nouveau chemin à proximité de l'ancien. Le tracé de quad pourra passer dans ce nouveau chemin une fois le transport de bois terminé.

Organisation	Unité d'aménagement visée	Résumé du commentaire	Suivi
			Courriel envoyé le 1 ^{er} septembre 2021.
MRC Côte-de-Gaspé	112-63	Préoccupation liée à la proximité de secteurs de récolte avec des lacs ayant un potentiel de villégiature. Un développement étant envisagé sur ce territoire, une minimisation des interventions forestières est souhaitée.	Les secteurs de récolte de Cloridorme et de Quinze-Lacs signalés par le demandeur ont déjà été consultés et harmonisés à la version 7 du PAFIO. De plus, une proportion importante des chantiers se situe dans les modalités de paysage du comité de gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN) associé au Sentier International des Appalaches (SIA) et dans l'encadrement visuel du périmètre urbain prévu au RADF. De ce fait, des mesures de protection des paysages pour la villégiature ont été prises en compte. Courriel envoyé le 31 août 2021.

6. Conclusion

Les personnes et les organismes qui participaient aux consultations publiques sur les plans généraux d'aménagement forestier sous l'ancien régime siègent aux TGIRT. La nature inclusive des TGIRT fait en sorte que les parties intéressées par l'aménagement forestier peuvent s'exprimer en amont du processus de planification.

Ainsi, plusieurs commentaires ont été émis dans le cadre des TGIRT, lesquels ont servi à bonifier certaines balises liées à la planification et à convenir d'ententes d'harmonisation. Par ailleurs, les membres des TGIRT ont participé activement à l'élaboration du PAFIT et des VOIC (valeurs, objectifs, indicateurs et cibles) par la mise en œuvre d'une démarche enjeu solution. Cette façon de faire a permis de prendre en compte un grand nombre de préoccupations en amont du processus de planification opérationnelle et, bien entendu, en amont de la consultation publique.

7. Références

Les preuves du respect des exigences du Manuel de consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux sont disponibles sur demande.

Les liens qui suivent sont à l'usage du Ministère :

[Avis public et communications](#)

[Fiches d'harmonisation 11263](#)

[Suivi des préoccupations](#)

[Rapport de consultation](#)

Compte rendu des rencontres des TGIRT : <https://mrcbonaventure.com/forets/table-de-gestion-integree-tgirt/>



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec

